Union Professionnelle des Métiers de la Communication

Assemblée Générale de l'UPMC.

2 février 2012 (Ancienne abbaye Saint-Laurent à Liège).

Présents (*) : 64 membres participent à l'Assemblée,
29 procurations valables sont enregistrées
Excusés (*) : 5 membres sont excusés.

(*) Listes et signatures disponibles au secrétariat

Le Président Philippe Gillain ouvre l''Assemblée générale à 17h20.

Il souhaite la Bienvenue et adresse ses félicitations à l'assemblée : le chiffre de 64 présents (et 28 procurations valables) à cette assemblée générale est exceptionnel, il rappelle que cette assemblée générale est statutaire et qu'elle exige un quorum de la moitié au moins des membres de l'Union professionnelle,

les décisions étant prises à la majorité des $\frac{3}{4}$ des membres présents ou représentés.
La modification de deux articles est soumise à approbation (tous ont reçu les textes à corriger).

Philippe Gillain s'adresse aussi aux sept nouveaux membres qui nous ont rejoints en 2011. Leurs candidatures seront soumises ce soir à l'approbation de l'assemblée. Nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance ultérieurement.

Le Président rappelle également :

- *les MidiComs, visites d'entreprises ou d'expositions et les Prix de l'UPMC ont drainé plus de 500 participants en 2011*
- *Financièrement, notre situation est plus que bénéficiaire, ce qui n'empêche pas l'UPMC d'offrir à ses membres des retours, notamment par le biais des manifestations qu'elle organise -12 cette année. Un exemple : les Midicoms, réservés aux membres qui paient 7 € pour entendre des ténors de la communication en déjeunant : le coût moyen par participant est de 15 € : la différence est prise en charge par l'UPMC. Juste retour des choses, mais nous allons quand même augmenter de 10 à 14 € les frais pour les participants non membres, de plus en plus nombreux et, bien sûr, les bienvenus.*
- *Un tel succès n'est pas dû au hasard, il est le résultat d'un travail collégial : les 20 administrateurs du comité de direction ont beaucoup travaillé pour y arriver et pour mettre en œuvre des commissions dont l'objectif est triple : défendre nos métiers, renforcer l'image de professionnalisme et partager notre expertise. Le Président les remercie ici et demande de les applaudir.*

Un regret toutefois : sur les 130 membres en ordre de cotisation que compte l'UPMC, 60 % d'entre eux ont répondu et certains à force de relances !… Ce n'est certes pas aux présents, que la remarque s'adresse, mais pour des communicateurs, ne pas répondre à une invitation n'est guère professionnel, surtout lorsqu'il s'agit d'une assemblée statutaire qui impose que les 2/3 des membres soient présents ou représentés ! Le Président souligne que cette remarque ne doit pas ternir notre satisfaction : nous sommes nombreux ce soir et notre futur est ambitieux.

Le Président présente ensuite l'ordre du jour et propose la désignation d'un secrétaire pour rédiger le PV de l'Assemblée générale (Jean Olivier).

Approbation du procès-verbal de 2011 : *pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

Assemblée générale statutaire

- *vérification des quotas et procurations (31) : le quorum est atteint et toutes les procurations sont vérifiées en séance : trois procurations ne sont pas valables mais le quorum reste valable (64+28)*
- *lecture des articles à modifier (voir les textes des deux articles à modifier).*
- *questions et commentaires : un long débat s'engage suite à une remarque sur le rapport entre les membres actifs et retraités et le risque futur de voir ces derniers dépasser le nombre des actifs (ce qui n'est pas le cas actuellement). Il est rappelé que des articles des statuts peuvent déjà résoudre cette situation soit par une décision du Conseil de direction, soit par l'existence de membres titulaires et de membres honoraires. Néanmoins, il est décidé d'ajouter à l'article 5 la phrase suivante : « le nombre des membres actifs doit rester supérieur au nombre des membres ayant cessé leurs activités ».*

À l'unanimité les modifications sont acceptées et le texte des deux articles devient :

Article 5. Peuvent être membres effectifs les personnes exerçant ou ayant exercé une profession active dans les domaines de la communication et ce, tant en leur nom personnel qu'au bénéfice d'institutions, d'organismes et d'entreprises, tant du secteur public que privé, ayant leur siège ou des activités en Belgique. Le nombre des membres actifs doit rester supérieur au nombre des membres ayant exercé une activité professionnelle.

Peuvent aussi être membres effectifs des personnes dont l'activité principale n'est pas celle reprise ci avant mais qui ont la charge, de façon permanente et reconnue, d'activités de communication.

Article 14. La qualité de membre effectif peut être retirée par le conseil d'administration en cas de changement d'activité professionnelle du membre.

Rapport d'activités :

Pour mener à bien nos différents projets, 36 réunions ont été nécessaires dont 11 réunions du Comité de direction.

A. 12 activités ont été organisées pour les membres en 2011 : 513 présences.

- 16/3Visite de l'exposition SOS Planet. Accueil par José Dautrebande et René Schyns (41 pers.)
- 5/4 14e Midicom consacré à la présentation des nouveaux membres de l'UPMC (29 pers.)
- 13/5 13e cérémonie de remise des Prix de l'UPMC au Château de Harzé (121 pers. et 56 repas)
- 31/5Visite de l'Hôtel Crowne Plaza sur invitation de Nabil Seggaï (82 pers.)
- 9/6 Visite des eaux minérales de Bru sur invitation de Xavier Faber (20 pers.)
- 8/9 15e Midicom : la communication au service du Facility management. Bernard Godeaux et Alain Delahaut (20 pers.)
- 27/9 Visite de Liège Airport. Accueil par Christian Delcourt (38 pers.)
- 6/10Visite de Médiarives RTBF avec Isabelle Delens et Marie-France Bonjean et de la Médiacité. Accueil par Sophie Bôval, Lucie Somers et André Scius (37 pers.)
- 12/10 16e Midicom : Conseil de la Publicité et JEP par Sandrine Sepul (23 pers.)
- 8/11 Visite des Territoires de la Mémoire. Accueil par Philippe Evrard et Jacques Smits (33 pers.)
- 17/11 17e Midicom : les Réseaux sociaux par Alain Gerlache (48 pers.)
- 16/12 18e Midicom : la Prise de parole en public par Geneviève Smal (21 pers.)

En outre, des membres de l'UPMC sont invités à participer à des événements extérieurs en tant que conférenciers ou intervenants. Un exemple : la conférence débat organisée au Centre l'Action Laïque de Waremme entre le Professeur de Neuro-Marketing Arnaud Pêtre et Philippe Gillain devant plus de 100 participants.

- Projets à venir :
- des Midicoms et des visites ou rencontres en 2012 dont un Midicom avec Gabriel Ringlet, en octobre
- un partenariat avec l'Echevinat de la Culture pour la communication du Prix littéraire Paris-Liège qui sera décerné à Liège le 18 septembre 2012
- un Copimania 3 sur les droits d'auteurs
- on reparlera aussi du projet d'exposition d'affiches et de BD qui avait été suspendu suite à l'indisponibilité de l'Eglise Saint-Antoine pendant la durée des travaux de restauration.

B. 13/5/2011 Prix de l'UPMC 2011, 13e édition, *10 réunions.*
André Bisschops fait le rapport du ***13° prix de l'UPMC*** *121 participants.*

Prix de l'événement

- *Il a récompensé un évènement qui a eu lieu l'année précédente à Liège*
- *31 propositions ont été faites par les membres*
- ***L'exposition SOS Planet*** *a été désignée pour le retentissement très large de l'image de Liège et hors Liège et a reçu le nouveau trophée réalisé par* ***Arcelor Mittal*** *à l'intervention de notre membre Etienne Botton.*

Le Prix de l'Étudiant

- *Commission des Prix a reçu 10 mémoires d'étudiants issus de l'Université ou des Hautes Écoles de La Province de Liège*
- *Critères : sur base de la qualité de l'ouvrage mais aussi du traitement et de la pertinence du sujet pour le métier de communicateur, le jury a remis une bourse de 500€ à:*

Caroline DUCHESNE *"Nécrologies de grands couturiers dans Paris Match (1957-2010) : vers une haute couture de masse?" (Lecture en ligne possible sur le site)*

Prix de la communication de l'Entreprise

- *3 dossiers ont été rentrés*
- ***L'Orchestre Philharmonique Royal de Liège*** *a remporté le prix pour la qualité de sa communication lors de son 50ème anniversaire, soit un bouquet culturel pour une valeur de 3000€*

La cérémonie de remise des Prix

- *le 13 mai au Château de Harze*
- *le repas qui a dans la salle des comtes a réuni une cinquantaine de convives*

La Commission des Prix de l'UPMC *toujours composée de 10 membres de l'UPMC. Elle s'est réunie une dizaine de fois.*

Les sponsors 2011 *: la Province de Liège, Ethias, Tecteo-Voo, la CILE, Arcelor Mittal, ainsi que nos membres partenaires associés, le MTC, le CHR Citadelle, La Mutualité Chrétienne, Liège Airport et toutes les associations culturelles qui ont participé au bouquet culturel.*

La 14e édition aura lieu le 25 mai au Château de Jehay. Elle récompensera des actions ou travaux de 2011.

*C. **La commission « Passer la main au futur »** est devenue « Passages ». Claude Piette nous en parle :*

Outre les réunions de la commission destinées à lister les questions à débattre qui concernent les écoles ((Château Massart, Haute école de la Province, HEL Haute école de Liège, Helmo, HEC-Ulg, Saint Luc, Ulg, et IFC Jonfosse), les étudiants et les rapports entre ceux-ci et les membres de l'UPMC, l'évènement essentiel de cette année fut la rencontre mise sur pied le 5 avril à la Maison de la Presse. Toutes les écoles étaient présentes et 19 personnes se trouvaient autour de la table pour aborder les points suivants :

- *Présentation de chacune et chacun en quelques mots*
- *Présentation par les écoles des différents stages par année et par formation figurant dans les programmes*
- *Relations d'expérience des membres de l'UPMC au sujet des pratiques en matière de stages*
- *Expériences vécues en matière de stages par les représentants des écoles*
- *Proposition de réserver un espace spécifique pour les stages sur notre site.*

Cette rencontre a permis d'ouvrir le débat et la réflexion sur une série de questions qui seront débattues en commission et devraient déboucher sur des actions concrètes de notre part, en collaboration avec les représentants des écoles.

*D. **Forum des Associations** pour l'organisation d'une information publique sur la Communauté Urbaine de Liège. 2 réunions. Philippe Gillain déclare que les responsables du projet **d'exposition internationale à Liège en 2017** souhaitent voir jouer au Forum un rôle de relais vers les citoyens. Vous allez pouvoir en parler avec le représentant de Jean-Christophe Péterkenne, pendant le cocktail, Monsieur Jérôme Hardy.*

*E. Le Président renouvelle la suggestion de Jean-Marie Roberti, sur la mise en place **d'une commission des anciens,** qu'on pourrait appeler « Comité des sages » ; elle regrouperait les membres retraités dont l'expérience et la disponibilité seraient utiles en matière d'expertise, de parrainage et d'arbitrage.*

*F. **Commission éthique.** 6 réunions. Au 1er mars 2011, nous avons publié sur notre site des conditions générales pour l'UPMC, une communication sur les projets gratuits et nous travaillons sur un vade-mecum de conseils à*

l'intention du public et des lanceurs d'appels d'offres. Stéphane Dor présente le rapport succinct de l'année :

Nous avons été accueillis cette année exclusivement à la Maison de la presse. La commission s'est réunie à ce jour 6 fois, dont aucune avec l'ensemble de ces membres (Laurence Comminette, Christine Donjean, Michel Defour, Jean-François Dessambre, Philippe Donneaux, Lionel Graindorge, Jean-Claude Massart, Philippe Gillain et Stéphane Dor).
Chaque membre avait une mission spécifique à remplir et des travaux de recherche à présenter à chaque réunion avec pour objectif d'arriver en 2012 à proposer sur le site de l'UPMC plusieurs services axés principalement sur:

- *un règlement concernant les Appels d'offre*
- *la gestion des droits d'auteurs*
- *une plateforme internet : Participation active de nos membres.*
-

Question *: quels sont les résultats*
Les buts premiers ayant été réalisés par la création d'une charte éthique et par la suite le développement d'une aide pratique aux membres comme l'édition des conditions générales
La volonté étant que l'UPMC fasse autorité en la matière. Les objectifs sont partiellement atteints…En effet, la campagne STOP aux projets gratuits a bien conscientisé les esprits, a obtenu une certaine adhésion mais… A évincé des agences dans certaines procédures d'appels d'offre.
Le site de l''UPMC est trop peu fréquenté (par 25% des membres en moyenne) et l'adaptation des fiches personnelles est trop rare… Les newsletters ne sont ouvertes que par la moitié des membres (51%).
Question *: Les newsletters les recevez-vous ?*
En résumé, nous avons besoin de vous:

1. *svp, réagissez à notre demande de participation*
2. *faites vivre ce site en y apportant vos réflexions et vos remarques*
3. *Adhérez à une déontologie dans les appels d'offre*

La volonté de tous les membres de la commission est de favoriser la circulation des informations entre membres, nous enrichir de nos expériences respectives, mais aussi, encore une fois, renforcer nos convictions dans l'espoir d'adopter une attitude commune et de devenir à l'avenir un groupe de pression. l'UPMC doit être un pôle de référence.
Le rôle de l'UPMC est de garantir des règles de déontologie et d'encourager la solidarité entre l'ensemble de ces membres.

*G. Depuis octobre, notre **lettre d'information** est publiée sur notre site. Elle est rédigée par Olivier Moch, mise en page par Lionel Graindorge, orchestrée par Stéphane Dor et enfin agrémentée des photos prises par Philippe Donneaux au cours de nos différentes manifestations. Et puisque je parle de Philippe Donneaux, je voudrais évoquer la mémoire de son père, Léon Donneaux qui fut un brillant publicitaire, professeur de publicité et ancien président de l'UPP. Pour revenir à notre Newsletter, nous voudrions qu'elle serve de plateforme à un réseau d'échange d'informations sur le site Internet et que nous puissions ainsi servir de relais vers les spécialistes externes, tels que juristes, techniciens et autres unions professionnelles.*

Rapport des trésoriers UPMC *: (Claire Ringlet et Stéphane Dor). Présentation et approbation des comptes : la situation est saine, au 31/12/2011. Un seul membre n'a pas réglé sa cotisation, le CD a proposé sa démission, quatre membres ont démissionné spontanément et nous comptons l'arrivée de sept nouveaux ; les 125 autres sont en ordre. Le bilan dégage un boni de 2.939,86 euros, nos actifs à 30.896,59 euros ; nos fonds propres sont de 31.251,59 euros. Il n'y a pas de remarque des deux commissaires aux comptes (qui sont remerciés pour le travail) ; approbation des comptes à l'unanimité.*
Décision acceptée de maintenir les cotisations au même niveau de 60 euros (30 pour les retraités)

Présentation des nouveaux membres de 2011

(Claire Ringlet et Philippe Gillain) :
Nous avons accueilli 7 nouveaux membres :

Michaël Modolo (SPW), Frédéric Fassotte (Solidaris), Diana Nikolic (agence de com. Nikolic), Gaëtan Smets (Ethias Collectivités), Paul Tatullo (TTS), Marie-Carmen Bindels (π^2) et Itte Van Meer (Enjeu).

Renouvellement du Conseil de direction : *L'assemblée, à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs, elle acte la démission de Francis Collet, le renouvellement du mandat de Philippe Bockiau et la nouvelle candidature de Roland Gauvry, accepte la reconduction du Comité de direction de l'UPMC.*

Le Président Philippe Gillain remercie les participants et lève l'Assemblée générale à 17h55 et prie les membres présents de rejoindre les invités au cocktail. Le CD se retire pour la deuxième partie et la répartition des fonctions